

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 novembre 2020

SÉCURITÉ GLOBALE - (N° 3452)

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

AMENDEMENT

N ° CL372

présenté par

Mme Thourot, rapporteure et M. Fauvergue, rapporteur

ARTICLE 10

À l'alinéa 25, supprimer les mots :

« des mineurs ou de personnes particulièrement vulnérables ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.